

## Deux lettres inédites (1636-1637) du philologue Jean-Jacques Bouchard

*La présente publication de ces deux lettres inédites (1636-1637) du philologue Jean-Jacques Bouchard (1606-1641), parti courir fortune à Rome en 1630, constitue un spécimen de l'édition que nous avons entreprise de sa correspondance croisée (1630-1641), laquelle contient une foule de renseignements sur la vie intellectuelle et l'activité philologique de l'époque. Pour en rendre la lecture plus courante, l'orthographe en a été modernisée, de même qu'un nombre très réduit de particularités linguistiques : on a ainsi remplacé trouver par trouver. Dans la version définitive de notre édition, les lettres seront bien entendu pourvues de notes et d'index. Ces deux lettres autographes sont respectivement conservées aux f. 2r-3r et au f. 4r-v du Paris, BnF, Dupuy 785.*

### 1. Jean-Jacques Bouchard aux frères Pierre & Jacques Dupuy (Rome, 18 avril 1636)

Messieurs,

Les livres qu'il vous plut prendre la peine d'acheter pour Monseigneur l'Éminentissime Cardinal Barberin sont enfin arrivés ici à bon port : son Éminence les a eus infiniment agréables, et m'a commandé de vous en remercier de sa part. À mesure que les autres livres de notre liste s'achèveront d'imprimer, vous lui ferez faveur particulière de les lui envoyer ; vous priant de me vouloir faire savoir le prix que vous avez arrêté avec le Sieur Cramoisy pour les premiers, afin que je vous fasse tenir d'autre argent quand il en sera besoin. N'ayant point laissé passer jusqu'ici d'occasion, je me suis voulu servir de celle-ci principalement pour parler de votre affaire de Saint-Léons ; et vous puis assurer avec vérité que j'ai dit là-dessus à Monseigneur le Cardinal plus que Monsieur de Peiresc ne lui en a pu écrire, ni que tous vos amis n'en ont jamais dit. Sur quoi, son Éminence m'ayant envoyé quérir Monseigneur le Dataire, elle lui témoigna qu'elle désirait qu'il fit tout son possible pour finir cette affaire ; et le Dataire lui ayant dit qu'il n'en osait plus parler au Pape, lequel l'avait refusé tout à fait, ajoutant qu'il s'étonnait comme le Révérend Père Dom Dupuy poursuivait une affaire de cette nature : Monseigneur le Cardinal lui répondit qu'il la fit proposer de nouveau en une congrégation que l'on députerait exprès là-dessus ; et m'ordonna que, cependant, je fisse venir de France quelque preuve authentique comme ce prieuré a été autrefois en commande, ainsi que je lui assurai : le Dataire, disant que l'affaire dépendait entièrement de là, il sera bon aussi que vous fassiez faire enquête si depuis la poursuite de cette commande, l'on en a octroyé ici quelque autre ; et m'enverrez, s'il vous plaît, de bonnes preuves de tout cela, afin que nous essayions de l'emporter par ce dernier effort.

En quoi Monseigneur le Cardinal s'emploiera avec d'autant plus d'affection que, outre les faveurs précédentes qu'il a reçues déjà de vous, il m'a commandé de vous prier encore de celle-ci, qui est, Monseigneur, de procurer, s'il vous plaît, que le Sieur Cramoisy ou autre entreprenne l'édition de *Theophanes* grec avec ma traduction latine et mes notes, ce qui fera un juste volume *in-folio*. L'auteur étant ancien et non encore imprimé, et qui traite de matières fort belles, et utiles à l'Église, et à Notre France même, le livre ne peut être que de bon débit, comme je crois. L'ouvrage est prêt à mettre sous la presse, et vous l'enverrai quand vous me le manderez ; ensuite de quoi, je travaillerai sur *Georgius Syncellus*, aussitôt que Monsieur Saumaise me l'aura renvoyé, qui fera un autre volume : et puis sur *Leo Grammaticus* et autres auteurs grecs non imprimés qui ont écrit de l'Empire jusqu'à la prise de Constantinople ; de sorte que l'œuvre entier pourra monter à quatre volumes *in-folio*. Mais en traitant avec les libraires, il faut, s'il vous plaît, leur recommander le secret, de peur que Monsieur Haultin en ayant le vent, n'en prenne l'alarme, et ne tâche d'empêcher mon édition pour donner la sienne, laquelle je ne pense pas néanmoins qu'il donne jamais, *nostis hominis ingenium* ; et outre ce, mon frère m'écrit qu'il lui a dit qu'il ne pensait plus à faire imprimer ce livre et qu'il n'avait ni la volonté ni le loisir de mettre au net ce qu'il a fait autrefois là-dessus. C'est pourquoi je crois qu'il serait bon de le sonder là-dessus, de découvrir dextrement quel travail il a fait sur cet auteur ; et ce qu'il en veut faire. Pour Monsieur Rigault, je me trouve assez empêché, ne sachant si je lui dois communiquer mon dessein ou non, sur l'incertitude que j'ai s'il me voudra favoriser ou Monsieur Haultin. Vous me ferez faveur de découvrir son sentiment là-dessus, et m'ordonner ensuite de quelle façon vous désirez que j'y procède. Mon premier dessein était de faire imprimer *Theophanes* à Rome avec les caractères que Monseigneur le Cardinal avait commandé que l'on fit ; mais il semble que ceux qui en ont eu la charge n'y songent plus ; et les autres caractères grecs qui sont en cette ville sont peu beaux et moins bons. C'est ce qui a porté Monseigneur le Cardinal à le faire imprimer à Paris. En quoi je vous supplie aussi bien humblement en mon particulier, Messieurs, de me vouloir aider de votre faveur et assistance. Du reste, sur l'avis que j'ai eu de votre part et d'ailleurs, que Monsieur Saumaise serait facile à persuader de demeurer en France, en ayant parlé à Monseigneur le Cardinal, il me témoigna un désir extrême de le pouvoir faire revenir non seulement en son pays, mais encore à l'Église : et je crois que la moindre ouverture que l'on lui en ferait, il s'y emploierait de tout son pouvoir ; ce que l'on devrait aussi faire en France, et la perte de cet homme nous étant honteuse et dommageable.

J'ai eu l'honneur de voir, à l'arrivée de Monsieur le Maréchal d'Estrée à Rome, Monsieur Board, votre neveu, et lui ai renouvelé les offres de mon service, qu'il y a déjà longtemps que je vous ai voué et à tous ceux qui vous touchent. Notre transmigration de Saint Pierre à Monte Cavallo, et un petit voyage que son Éminence m'a fait faire à Grotta Ferrata m'ont empêché jusqu'à cette heure que je n'aie eu le bien de le gouverner. J'ai commencé

seulement ce matin, qu'il est venu à l'Audience avec Monseigneur le Maréchal, à lui donner des préceptes pour s'acquitter dûment de son pèlerinage de Rome, dont le premier a été : *ch'egli attendesse a visitare l'anticaglia di questa città, e lasciasse stare le modernaglie ; perche altramente vi ci rimetterai assai di reputazione di quattrini, e forze anche di pelo*. Il m'a assuré de deux nouvelles qui m'ont infiniment plu : la première est que Monsieur de Thou n'ira point en Constantinople, dont je crois que tous ses serviteurs doivent être bien aise, les excellentes parties dont il est doué lui devant sans doute procurer un jour quelque emploi bien plus avantageux en France ; l'autre est que l'Abbé de la Rivière est à la Bastille ; de quoi je me suis bien fort réjoui pour Monsieur l'Abbé de Thou, *mio padrone, il quale potrà ora mai condurre il suo agitato legno nel bramato posto, senza pericolo di naufragio*. Je me suis aussi bien fort réjoui de la promotion de Monsieur Granier à la dignité d'Académiste français, que l'on m'a écrit être établie par édit : nous avons parlé fort longtemps de lui, Monsieur Lévesque de Montpellier et moi, lequel m'a témoigné beaucoup d'affection pour lui. Je vous prie de lui vouloir baiser les mains de ma part et à Monsieur de La Mothe que nous attendions ici cet hiver en bonne dévotion, Monsieur Naudé et moi. Pour Monsieur Luillier, je crois que les marmites grasses des buvettes égyptiennes de la chambre des Comptes lui ont fait passer l'envie de venir en cette notre terre de promission : c'est pourquoi je le livre aux mains de son concert. Le Sieur *Leo Allatius* nous prie de vouloir faire ajouter ce qui est dans ce billet à ses Notes sur les Épîtres de Socrate, dont il vous supplie de vouloir faire hâter l'édition : j'ai fait voir à Monseigneur le Cardinal la belle lettre latine que vous lui aviez écrite là-dessus.

C'est,

Messieurs,

Votre très obéissant et très affectionné serviteur,

À Rome, ce 10 avril 1636.

Bouchard.

## 2. J.-J. Bouchard aux frères P. & J. Dupuy (Rome, 6 juin 1637)

Messieurs,

Une fâcheuse maladie qui m'a tenu plus de six mois enfermé dans la chambre me servira d'excuse légitime de ce que j'ai été si longtemps sans vous rendre mes devoirs, et j'ai même différé depuis un mois en ça que Monsieur Valeran m'a mis entre les mains le mémoire des pièces que vous avez envoyées en cette Cour pour la commande du Prieuré de Saint-Léons, ayant dessein de vous envoyer la réponse que Monseigneur le Cardinal Barberin m'aurait donnée là-dessus. Mais la maladie du Pape ne m'a pas permis de trouver l'occasion à propos pour en parler à son Éminence. À cette heure que sa Sainteté est de retour de Castel Gandolfe et qu'elle se porte mieux, je prendrai le temps de tirer quelque réponse favorable, ou au moins résolutive, et vous ferai aussi tenir les 12 écus que vous avez déboursés pour la confrontation du *Theophanes*, de laquelle son Éminence vous demeure obligée, et moi en mon particulier, vous en rends grâces infinies ; et ensemble le reste que l'on doit à Cramoisy pour les livres qu'il a envoyés ici.

Monsieur de Peiresc m'écrit qu'il vous a déjà prié de vouloir faire chercher, dans la bibliothèque du Roi, toutes les vies et autres mémoires de *Theophanes* qui se trouveront dans les *Ménologes*, *Ménées* et autres vies et offices de saints grecs, où vous trouverez la fête et commémoration de ce saint le 12 mars. Je vous fais ici la même prière, et de vouloir faire transcrire tout ce que l'on trouvera de ce saint au 12 mars, hormis une vie qui commence *ὄσπερ λειμών εύανθής ποικίλοις άνθεσι πειραζόμενος ώραίζει* &c., car nous avons celle-là ici ; et s'il s'en trouvait quelque autre qui fût fort longue, vous pourriez en envoyer le commencement et la fin, avant que la faire copier, pour voir si nous ne l'avons point aussi. Je prie Monsieur Rigault d'agréer que j'obtienne cette grâce par votre faveur et diligence. Le Sieur Leone Allaci m'a prié de vous remercier en son nom, comme je fais aussi au mien bien humblement, du soin qu'il vous a plu prendre de l'édition des *Épîtres de Socrate*, laquelle a parfaitement bien réussi. Il attend avec impatience les exemplaires qu'il plaira au Sieur Cramoisy de lui envoyer.

Nous n'avons rien ici de nouveau en matière de livres que celui de Monsieur Naudé *De studio militari*, qui est un gros *in-4°*. J'estime qu'il vous l'enverra bientôt, étant à la fin de l'impression. Vous recevrez ici un papier volant que j'ai publié dans l'occasion du livre *De iis qui in aquis pereunt* que nous avons fait achever d'imprimer depuis la mort de Pietro Lasena, qui en est l'auteur, et de qui j'ai écrit la vie, comme du meilleur ami que j'ai eu en ce pays, et du plus habile homme qui y fût, au moins dans tout le royaume de Naples, à qui j'ai été outre cela bien aise d'ôter ce sujet de marque qu'il voulait usurper au préjudice de la France dont il est originaire. Vous me ferez faveur de prendre la peine de lire ce mauvais petit écrit ; et m'en mander ingénieusement les manquements, afin que je les corrige dans les autres Vies que j'ai dessein de publier un jour, si vous trouvez que ce premier essai-ci soit aucunement passable ; et, en ce cas, je vous prie de me vouloir faire l'honneur de mettre un de ces exemplaires dans la bibliothèque de Monsieur de Thou et de donner le troisième à Monsieur Rigault. Je vous envoie le portrait de Pierre La Seine, lequel vous connaîtrez déjà de réputation, me ressouvenant d'avoir vu chez vous son livre *De Homeri Nepenthe*.

Rome, au moins le quartier de Monte Cavallo, est tout en joie et allégresse du retour du Pape et de sa convalescence, et particulièrement de l'espérance qu'il a d'avoir bientôt une promotion de Cardinaux. Je baise

bien humblement les mains à Messieurs de Thou, Luillier, Granier et La Mothe ; et à mon frère, auquel j'écrirai par le dernier ordinaire. Je suis,  
Messieurs,

À Rome, ce 6 juin 1637.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Bouchard.